

## **INFORMATIONS DE BASE**

**Type de poste :** Stage (3 mois)

**Date limite de candidature :** 5 octobre 2026

**Structure :** Syndicat Mixte Interdépartemental du Bassin du Cher Sauvage (département du Loir-et-Cher, région Centre-Val de Loire)

**Adresse :** Syndicat Mixte Interdépartemental du Bassin du Cher Sauvage (SMIBCS)

14, rue André Bonnet

41130 GIEVRES

**Téléphone :** 02.54.88.16.48

**Mail :** [secretaire@syndicatchersauvage.fr](mailto:secretaire@syndicatchersauvage.fr)

## **CONTEXTE**

Créé en 1978 pour gérer historiquement l'entretien du lit du Cher ainsi que ses digues, le SMIBCS exerce depuis le 18 mars 2019 la compétence GEMAPI sur son territoire de 292 km<sup>2</sup>, excepté la gestion des systèmes d'endiguement qui reste du ressort des EPCI membres du syndicat afin de satisfaire les objectifs d'atteinte du bon état écologique fixés par la directive Cadre Européenne sur l'Eau de 2000. Début 2025, le SMIBCS porte son premier programme de travaux et d'études en faveur des milieux aquatiques de 2025 à 2027. Sur le Cher, le SMIBCS est également en charge de la gestion du Domaine Public Fluvial (DPF) pour le compte des services de l'Etat.

Dans le contexte de changement climatique que nous connaissons actuellement, la gestion quantitative de la ressource en eau se dégage comme un levier d'actions prioritaire pour les années futures et les prochains programmes d'actions.

Dans cet objectif stratégique, le maintien et l'amélioration des fonctionnalités des zones humides constitue un levier indispensable à sa réussite.

En effet, les zones humides remplissent plusieurs fonctions :

- Fonction épuratoire
- Patrimoine biologique d'intérêt majeur
- Valeur touristique et cynégétique
- Et enfin fonctions hydrologiques telles que le stockage des eaux de crue, le retardement des débits d'étiage ou l'amélioration du rechargement de la nappe.

Ainsi, le SMIBCS a intégré des actions de restauration des zones humides dans son programme d'actions.

## **Contenu du stage 2027 :**

La personne retenue sera chargée, sous la conduite du technicien de rivières du SMIBCS, d'élaborer un projet de restauration d'un plan d'eau déconnecté de la Prée, propriété du SMIBCS, dans un objectif d'amélioration de ses fonctionnalités écosystémiques en zone humide.

## **Phase 1 - Bibliographie :**

- Acquisition des connaissances générales sur le territoire (prises de contact avec les partenaires, élus et propriétaires, services de l'Etat, analyse bibliographique de l'étude diagnostic préalable à l'accord de territoire, SIG LIDAR, photo aériennes historiques, archives,...) avec pour objectif de dresser un état des lieux du bassin versant et du plan d'eau concerné et à mettre en perspective les enjeux liés à la problématique ;
- Mise en forme de la donnée sous forme d'un rapport d'étude pré-diagnostic et notamment réalisation d'un travail cartographique ;

### Phase 2 – Terrain :

- Affiner la méthodologie de terrain (définition d'un protocole) ;
- Relevés de terrain : relevé topographique, bathymétrique, pédologique, cartographie des milieux et espèces cibles,... ;

### Phase 3 – Rapport de synthèse :

Développer un projet de restauration du site au regard des enjeux liés à l'aspect quantitatif de la ressource en eau, à l'atteinte du bon état des cours d'eau et à la prise en compte des usages. Une cartographie SIG sera produite. Une réflexion sur plusieurs solutions sera développée en fonction des enjeux. Des prescriptions techniques seront proposées. Un plan de financement et planning seront élaborés.

Phase 4 – Communication : production des supports de communication à destination des élus et propriétaires riverains dans un objectif de concertation sur les travaux envisagés.

Le syndicat s'attache également à développer les connaissances du stagiaire sur l'ensemble des activités de la cellule animation (fonctionnement d'une collectivité, suivi de chantiers, rencontres avec des riverains, prospections et analyses de terrain, etc.).

### **Profil du candidat**

1. De niveau Bac+2 à Bac+3, préparation d'un diplôme dans le domaine de l'environnement, l'eau et des milieux aquatiques avec une spécialisation, par exemple géographique, sylvicole, climatique ... ;
2. Capacités rédactionnelles, esprit critique et de synthèse très importants pour ce stage, rigueur, autonomie, travail terrain, prises d'initiatives ;
3. Capacités relationnelles notamment vis-à-vis des riverains et des élus ;
4. Maîtrise des logiciels de bureautiques et de SIG (QGis)
5. Permis B obligatoire, mise à disposition du matériel nécessaire au bon déroulement de la mission (véhicule, matériel de terrain, ...).

### **Conditions de recrutement pour le stage**

Les candidat(e)s dont le dossier aura été retenu, peuvent être invité(e)s à participer à un entretien individuel, en présentiel ou visioconférence, organisé par le SMIBCS.

1. Stage de 3 mois, période envisagée pour le stage : de janvier à septembre 2027
2. Horaire hebdomadaire : 35h (du lundi au vendredi : 9h-13h / 14h-17h) – Quelques réunions en soirée possibles
3. Indemnisé selon la réglementation en vigueur
4. Pas d'hébergement prévu, le SMIBCS pourra accompagner la recherche d'un logement
5. Stage réalisé au sein de la cellule d'animation du syndicat (14, rue André Bonnet, 41130 GIEVRES)

### **Modalités de candidature**

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et CV) **avant le 5 octobre 2026** aux coordonnées ci-dessous ou par mail : [secretaire@syndicatchersauvage.fr](mailto:secretaire@syndicatchersauvage.fr)

À l'attention de Monsieur le Président

Syndicat Mixte Interdépartemental du Bassin du Cher Sauvage (SMIBCS)

14, rue André Bonnet - 41130 GIEVRES

### **Contact**

Pour tout complément d'informations, vous pouvez contacter la cellule animation au 02.54.88.16.48 ou à l'adresse mail : [secretaire@syndicatchersauvage.fr](mailto:secretaire@syndicatchersauvage.fr)